

l'argent n'était pour lui qu'un moyen de faire des heureux ; c'est ce qu'il sut faire de son vivant, sans attendre, comme il arrive trop souvent, que la mort eût fait le partage de ses biens. Après avoir accompli, avec le zèle le plus ardent, tous les devoirs d'un bon citoyen envers son pays, il crut avoir acquis le droit de satisfaire ses goûts personnels, en vivant entouré de sa famille, de ses amis, et nous ajouterons, de l'estime publique, se dérochant ainsi à l'éclat d'une position plus élevée à laquelle il aurait pu atteindre facilement s'il eût recherché tout ce que l'ambition la plus légitime pouvait offrir à ses désirs.

D'AIGUEPERSE.